ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 722 rue Général Taylor, entre Laurel et Constance.

Mme Mary Taggart vs James M. Cenner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,257—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District, lot No 13 (maintenant lot 168) borné par les rues Général Taylor, Laurel, Constance (anciennement Live Oak) et Austerlitz, connu comme lot No Dix-sept, mesurant vingt neuf pieds un pouce deux lignes sur Général Taylor, entre les rues Laurel et Constance par cent treize pieds onze pouces deux lignes, entre lignes parallèles du côté du lot No 16 sur cent dix sept pieds neuf pouces deux lignes du No 18 et par vingt huit pieds dix pouces trois lignes de largeur à l'arrière, le tout d'après un plan dressé par Auguste S. Paelps, le février 1849, déposé en l'étude de L. J. E. Remy, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats de la demanderesse.

23 avril—23 29—mai 6 13 20 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 3 "Cash Registers" de valeur.

Homer J. Daigle vs National Cash Register Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,914 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 4 mai 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1029 rue du Canal.

3 "Cash Registers".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Titche & Rogers, avocats pour le demandeur.

23 avril—23 28—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 238 avenue Sud Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane.

Veuve F. Tujague vs James J. Corcoran, administrateur, et ete.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et tout ce qui y appartient ou en fait partie en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Claiborne, la rue Robertson, les avenues Cleveland et Tulane, étant le No 403, et ledit terrain est désigné par le No 13 sur un plan de Joseph Pilié, daté du 1er mai 1894, déposé en l'étude de David L. McCay et sur un plan de C. A. Hedin, en date du 21 janvier 1851, déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de façade avenue Claiborne, vingt-cinq pieds trois pouces et deux lignes de largeur à l'arrière, cent soixante-seize pieds d'autre pouces cinq lignes de profondeur sur la limite le séparant des terrains quatorze, vingt-et-un, vingt-deux et vingt-trois, et cent soixante douze pieds huit pouces et trois lignes sur la limite le séparant du terrain No douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat de la demanderesse.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Sixième District.

Avenue Louisiane, entre les rues Sud Robertson et Magnolia.

(lot borné par la rue Delachaise).

James T. Nix vs John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,711 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiane, Delachaise, Sud Robertson et Magnolia, désigné comme lot vingt-six, de l'îlet douze, comme il est désigné sur un plan de F. H. Waddill C. E. daté du 12 avril 1906, une copie photo-gravure de cela est annexé à l'acte de vente enregistré dans le procès ci-dessus d'après ledit plan, le dit lot mesurant trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. Fernandez, avocat pour le demandeur.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Vaste et de Valeur du Premier District

PORTANT LE NUMERO MUNICIPAL 1128 AVENUE TULANE,

Entre les rues Rempart et Bassin, (carré borné par la rue Gravier.)

Eugène Braquet vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,890 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Commune maintenant Avenue Tulane, Gravier, Rempart et Bassin, désigné comme terrain No Deux et mesurant trente-un pieds, onze pouces et cinq lignes de façade rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.

8 avril—8 15 22 29—mai 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Valmont, entre les rues Magasine et Constance.

James H. Maloney vs Mme Hattie M. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,968. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés et étant à MaDonoghville, cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désignés par les Nos vingt-un, vingt-deux et vingt-trois de l'îlet No 123 compris entre les rues Diane, (anciennement Decatur), Brooklyn (anciennement Madison), Tèche (anciennement Monroe) et Newton, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 1er mai et déposé en l'étude de A. Duestel, ancien notaire de cette ville, sous le No 5 du livre de plans No 4 d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: Lots 21 et 22 chacun trente-un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Newton sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 23 mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue Newton sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Acquis le 11 mai 1909. Livre des transferts 226, folio 250.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. Fred Landry, avocat du demandeur.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Numéros Municipaux 912 et 914 rue Troisième, entre les rues Constance et Laurel.

Dryades Building & Loan Association vs William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 92,857 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Constance et Laurel, désignés comme terrains Trois et Quatre, mesurant chacun vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Pierson, Walton & Pierson, avocats de la demanderesse.

15 avril—15 22 29—mai 5 12 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue St Patrick, entre les rues St Pierre et Toulouse.

Eureka Homestead Society vs Mme Celina Breuste, veuve de Hippolyte Tosso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,905—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 603, borné par les rues St Pierre, St Patrick, Olympia et Toulouse, lequel lot est désigné par le No six, sur un plan, dressé par Charles G. de l'Isle, ingénieur civil, daté du 18 février 1907, annexé à un acte passé pardevant Andrew M. Buchman, notaire, le 27 avril 1907, de Mme Madeline Ansoman à Eugène V. Ansoman, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour la demanderesse.

24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Mathilde G. Oliver

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,287—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.— Favrot & Fridrichs, avocats.

16 avril — 16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No municipal 1220 rue Monroe, entre les rues Plum et Oak.

The People's Homestead Association vs Henry Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,768 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 143 (autrefois l'îlet No 56 "O" vieux plan) borné par les rues Monroe, Eagle (autrefois Mary), Plum et Oak (autrefois Quatrième); lesdits lots sont désignés par les numéros vingt-trois et vingt-quatre, ils sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant le recorder de la Paroisse de Jefferson le 24ème jour d'août 1865, étant une vente à Theo. Eilers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

1er avril—1 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Chaise de Dentiste et Installations, Meubles de Bureau, etc., à Monsieur.

Machoca Real Estate and Improvement Co. vs John B. Schunck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 25 avril 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans les chambres Nos 705 et 706 Bâtisse Machoca, No 830 rue Canal.

1 Chaise de Dentiste et accessoires, 1 lot de meubles de bureau, 1 banc de travail et contenu, 1 lot de portraits, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

1 moteur

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Hall, Monroe & Lemann, avocats pour la demanderesse.

14 avril—14 19 25

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul,

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage-Résidence Simple, Attrayant et Commode,

No 832 rue Marigny, près de la rue Dauphine.

William C. Faust, Jr., vs Walter T. Faus et al.

No 92,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne (deuxième étage)— il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 28 avril 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15me jour de mars 1910, et signé en cour ouverte le 22me jour de mars 1910, par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, pour effectuer un partage dans l'affaire de William C. Faust, Jr. vs Walter Faust et al, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Grands-Hommes, Crape et Mandeville, mesurant vingt-six pieds sept pouces et quatre lignes de face à ladite rue Marigny sur (154) cent cinquante-quatre pieds six pouces et une ligne de profondeur, mesure américaine.

Ledit lot est une partie du lot désigné No 202 sur le plan général dudit faubourg et est près du et est cette partie du lot No 202, laquelle est le plus près de la rue Champs, et est borné sur un côté par la propriété maintenant et autrefois appartenant à Mme Bolletta, et l'autre côté par la balance du lot No 202. Les améliorations comprenant le joli cottage résidence simple et attrayant désigné par le numéro municipal 832 rue Marigny, bien subdivisé en salon double, chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, office, et cuisine, entrée de vestibule, galerie sur le devant et sur le côté, construit retiré de la rue et ligne de terrain, pavage scbillinger et promenade, joli grillage en fer sur le devant, hangar dans le fond, etc., dans un voisinage attrayant et joli, à proximité de toutes convenances, tels que, églises, marchés, écoles, lignes de chars électrique, etc.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an garanti par billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, tous les taxes sur ladite propriété pour l'année 1910 et les frais de l'acte et l'acte de vente devant Arthur B. Leopold, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Edward S. Whitaker, avocat du demandeur.

E. Howard McCaleb, avocat du défendeur.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—o—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL,

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.